HUMANITES ENVIRONNEMENTALES

COMPTE-RENDU REUNION DU 15 MARS 2019

Etaient présents :

Florent Kohler (ICD), José Serrano (CITERES), Geneviève Guetemme (REMELICE), Geneviève Pierre (CEDETE), Stéphanie Drelon (CITERES), Patricia Mauclair (ICD), Marion Amalric (CITERES), Elisabeth Huguet (IRBI), Marie Zimmermann (IRBI), Stéphanie Bankhead (LBLGC), Philippe Tanchoux (CRJP), Dominique Andrieu (MSH), Didier Boisseuil (CETHIS).

Excusés : Sabine Bouche-Pillon, Guillaume Etienne, Damien Thierry, Gilles Cloiseau, Stéphanie Mauclair, Sébastien Moreau, Elisabeth Gavoille.

Table des matières

[Présentation par FK et JS : que sont les Humanités environnementales ? 1](#_Toc3970470)

[Qu’est-ce que l’Anthropocène ? 1](#_Toc3970471)

[Quel rôle pour les sciences humaines et sociales ? 2](#_Toc3970472)

[Définition des « Humanités environnementales » par nos collègues de l’UNIL : 2](#_Toc3970473)

[Intérêt pour les sciences de l’environnement 2](#_Toc3970474)

[Un concept à explorer : celui d’Environnementalité (Agrawal) 3](#_Toc3970475)

[Justification de la création d’un master « Humanités Environnementales » 3](#_Toc3970476)

[Présentation des Masters présentant des convergences et des complémentarités 3](#_Toc3970477)

[Master de l’ED Sciences de la Terre et de la Vie : **Master Écologie Évolutive et Comportementale** 3](#_Toc3970478)

[Master droit-environnement : Master Environnement, Territoire, Paysage 4](#_Toc3970479)

[Opportunité de création d’un master Humanités Environnementales, sans concurrencer le Master Environnement, Territoire, Paysage. 4](#_Toc3970480)

[Débouchés à explorer : 4](#_Toc3970481)

[Exemple de croisement disciplinaire représentatif de humanités environnementales : présentation de José Serrano et Stéphanie Drelon 5](#_Toc3970482)

[Discussion du rôle du droit au sein de ce master suite à une intervention de Philippe Tanchoux 5](#_Toc3970483)

## Présentation par FK et JS : que sont les Humanités environnementales ?

### Qu’est-ce que l’Anthropocène ?

Une nouvelle période géologique où l’homme devient le principal moteur de transformation planétaire, où la terre est dominée par les activités humaines - Concept inventé par Paul Cruten et Eugène Stoermer.

Le commencement de l’anthropocène est sujet à discussion, mais on pense surtout à la « Grande Accélération » de la fin du XVIIIe (début de l’utilisation des combustibles fossiles) ou de la fin du Xxe (explosion de population et d’exploitation des ressources planétaires. Cela implique que nous sommes entrés dans une ère où la condition de notre survie est étroitement liée à la capacité des systèmes naturels à se maintenir et à se régénérer en dépit des pressions anthropiques.

Conceptuellement, nous ne pouvons plus parler de « relations hommes-nature » comme entité séparées, mais plutôt comme « complexe biosocial » ou « socioenvironnemental »

La nature est désormais l’objet et le résultat de processus socioculturels.

### Quel rôle pour les sciences humaines et sociales ?

Longtemps cantonnées à l’étude des individus, des sociétés, de leurs dynamiques et éventuellement de leurs rapports à l’environnement, les sciences humaines et sociales connaissent un « tournant environnemental », reconnaissant cette impossibilité de penser l’homme comme séparé de l’environnement.

### Définition des « Humanités environnementales » par nos collègues de l’UNIL :

« Nous entendons par « humanités environnementales » un nouveau paradigme en sciences humaines et sociales, résolument non constructiviste, ni déterministe, en ce sens qu’il postule **l’impossibilité de comprendre l’évolution des sociétés sans recourir au tiers nature**. Il n’est pas question alors de nier une forme d’autonomie du social, mais il s’agit d’affirmer que les relations des sociétés à elles-mêmes ne sauraient être comprises sans y intégrer les relations à l’environnement. Au moment où nous nous heurtons aux limites de la biosphère, ce rappel n’est pas sans importance. Les humanités environnementales sont dédiées à **repenser la société et le changement social en général, en fonction de la relation des communautés humaines à la biosphère. »**

Cette discipline essaime et donne naissance à des revues et des Institutions

Une revue basée à Sydney : https://read.dukeupress.edu/environmental-humanities

Environmental Humanities Laboratory (Institut de Technologie, Stockholm)

Environmental Humanities Project (Université Stanford)

La création de telles structures reposent sur l’idée qu’il est essentiel de ***faire quelque chose***, et non simplement de ***penser quelque chose****.* Comprendre que « la question environnementale » est soulevée avant tout par une « question sociale »: ce sont les humains qui influent sur l’environnement.

- Comprendre les facteurs d’adhésion et d’opposition aux changements nécessités par notre situation.

- Penser notre situation en termes éthiques: le « principe responsabilité » (Ulrich Beck).

- Comprendre que le principe animistes d’humains engagés dans une relation sociale, plus ou moins étroite, avec la nature, qu’ils affectent et sont affectés en retour, est fondé.

### Intérêt pour les sciences de l’environnement

Les questions environnementales ont longtemps été le domaine réservé des sciences « dures », physique, chimie, biologie, écologie, climatologie. Ces sciences peuvent répondre à la question du « comment », mais ne peuvent aborder qualitativement la question du « pourquoi ».

Comprendre les mécanismes et impacts de la dégradation, élaborer des stratégies de restauration, nécessite une connaissance des processus socioculturels qui mènent tantôt à la dégradation, à la réhabilitation ou à la restauration.

🡪 au-delà de la mobilisation des SHS, il faut aussi construire un **cadre d’analyse et d’action** en partenariat avec les sciences de l’environnement.

### Un concept à explorer : celui d’Environnementalité (Agrawal)

Mot-valise: environmentality = environnement + mentalité. La capacité des citoyens à devenir des « sujets environnementaux », c’est-à-dire conscients de leur dépendance à l’égard des écosystèmes et de l’implication de leurs actes. Cf Mouvements tels que les ZAD, Extinction Rebellion, L’Affaire du Siècle.

Ce concept permet de prendre en compte la multiplication des procès intentés à des gouvernements: parler en tant que représentants légaux (Juliana v. United States), aussi bien que l’évolution de la législation environnementale: un droit constitutionnel considérant un environnement sain comme un droit fondamental (anthropocentré) ; Un droit jurisprudentiel considérant que des entités naturelles (forêts, lacs, rivières, glaciers…) ont des droits (écocentré).

## Justification de la création d’un master « Humanités Environnementales »

L’AAP de la commission recherche évoque la nécessité de soutenir des projets permettant de faire dialoguer les disciplines, les labos et les ED.

« Les projets devront être originaux et les thématiques émergentes seront privilégiées. Les projets pourront être exploratoires tout autant que très bien cernés avec ambition de montage d’une action d’envergure nationale ou internationale. L'existence d'un volet formation (niveau master ou doctorat) ou d'un volet valorisation sera apprécié sans revêtir un caractère obligatoire. »

Notre axe « humanités environnementales » et le projet de master qui en découle s’inscrit bien dans cette demande ; elle dérive de la création d’un Collège doctoral du Centre- Val de Loire (https://collegedoctoral-cvl.fr) , qui fédère cinq écoles doctorales associant trois structures : l’INSA de Blois et les universités de Tours et d’Orléans.

### Présentation des Masters présentant des convergences et des complémentarités

#### Master de l’ED Sciences de la Terre et de la Vie : **Master Écologie Évolutive et Comportementale**

**-** présenté par Elisabeth Huguet. M2 dérivant d’un M1 commun avec le master « Plantes et Sociétés ».

20 étudiants par an.

Objectif : *Former des étudiants dans les domaines de l’écologie, la gestion et la conservation de la biodiversité et l’environnement, afin d’exercer des activités professionnelles assurées par des chercheurs, des ingénieurs, des enseignants, des animateurs, […] des consultants, […], et ce, à l’échelle locale, nationale et internationale.*

L’objet est de donner les concepts et outils permettant de décrire et de comprendre la structure, le fonctionnement et la dynamique de la biodiversité dans un contexte de gestion et de conservation des populations et des communautés animales et végétales.

Quatre type d’enseignements (50% des cours délivrés en anglais) :

* Les outils (notamment anglais scientifique)
* Le fonctionnement de la biodiversité
* La description et l’analyse
* La création d’un réseau professionnel.

Le master 2 démarre avec 1 semaine de stage sur le terrain dans la station biologique de Foljuif à Fontainebleau.

Les étudiants sont encouragés à fréquenter les milieux professionnels scientifiques en participant à des conférences internationales et à s’intégrer dans des réseaux portant sur la gestion de la biodiversité, la protection de l’environnement, et la lutte biologique (insectes vecteurs).

Parmi les sortants des différentes promotions, des ingénieurs de recherche, des chargés de mission, des chef d’entreprise…

#### Master droit-environnement : Master Environnement, Territoire, Paysage

- présenté par Marion Amalric.

20 étudiants par an.

Objectif : C*e Master se propose de former des spécialistes des droits de l'urbanisme, de l'environnement et de la gestion des territoires. Délivrer aux étudiants à la fois des connaissances théoriques solides sur ces disciplines, mais aussi favoriser leur insertion professionnelle par des travaux concrets issus des territoires. Former des monteurs de projets liés à la valorisation des territoires. Ouvrir vers la bi-disciplinarité par des initiations à la géographie.*

L’originalité du master est qu’il comporte peu de cours, dont la plupart sont dispensés par des intervenants extérieurs. La formation repose sur un important réseau de partenaires, institutionnels (communes, régions) ou privés, qui commanditent des travaux et offrent de nombreuses opportunités de stage.

### Opportunité de création d’un master Humanités Environnementales, sans concurrencer le Master Environnement, Territoire, Paysage.

Ce master doit être pensé en complémentarité avec les masters existants (écologie, droit, géographie)

Justification : Il existe une forte demande sociale de meilleure prise en compte de l’environnement dans tous les domaines des politiques publiques, notamment le réchauffement climatique. Nécessité de former des professionnels à l’interface des sociétés, des pouvoirs publics, en vue de protéger, restaurer l’environnement, en tenant compte des attentes de la société et en promouvant la reconnexion avec les milieux naturels.

Il s’agit de prendre en compte le mouvement gagnant en puissance qui associe justices sociale et environnementale, de même que les mouvements alternatifs (décroissance, slowfood, lessmeat initiative, l’affaire du siècle, les zadistes, les systèmes d’échanges locaux, …).

Comme les « gender studies » ont fait évoluer la perception ET la place de la femme dans la société, notre objectif devrait être de faire évoluer la perception ET la prise en compte de l’environnement et de l’idée que nous en faisons partie, cela dans nos domaines respectifs : histoire, anthropologie, littérature, sociologie, arts, psychologie…

#### Débouchés à explorer :

🡪 Former les étudiants dans le domaine des sciences humaines et sociales appliquées à l’environnement, par l’étude des interactions homme/environnement dans leurs dimensions historique, esthétique, urbanistique, philosophique, socio-anthropologique, psychologique, juridique.

🡪 Former des chercheurs ayant une connaissance solide des sciences de l’environnement, à l’interface de l’écologie et du social, capables de développer les recherches dans les différents domaines d’application des SHS, en collaboration avec les sciences de la nature, notamment sous forme de science participative;

🡪 Former des experts intégrés à des programmes environnementaux de réhabilitation, restauration et reconnexion (diagnostics socio-environnementaux, acceptabilité sociale), des responsables d’aires protégées, des agents publics liés aux politiques environnementales.

- Programme sur deux ans (7 à 8 plénière/an sur une journée + réunions restreintes avec ceux qui auront accepté des responsabilités) :

- Séminaires internes : acquérir un socle commun de connaissances en vue d’élaborer des enseignements répondant aux mêmes finalités

- Inviter des collègues français et étrangers afin d’établir des partenariats et contribuer à la visibilité de notre projet.

- Inviter des professionnels de la société civile (représentants de PNR, DREAL, DDT, associations, conservatoire naturel, cabinets d’expertise et de conseil, direction « environnement » et « gestion des risques » d’entreprises diverses) afin d’explorer les débouchés de notre master et établir des liens facilitant des contacts futurs.

Concernant notre convergence :

Nous représentons de multiples disciplines, notre connaissance environnementale est diverse, aussi est-il important que nous échangions nos savoirs et les mettions au service d’un projet commun. Il faut créer les liens entre les savoirs en amont afin que les étudiants ne s’échinent pas à le faire en aval.

Il faudra donc cadrer nos champs disciplinaires respectifs.

#### Exemple de croisement disciplinaire illustratif des humanités environnementales : présentation de José Serrano et Stéphanie Drelon

Titre : Etudes des relations aux écosystèmes dans l'agriculture. Vers une critique des rapports collectifs à la nature.

Approche agronomique : Comment penser ensemble action de l’humain et celle de la nature ? Comment modifier les concepts pour penser « l’inaction » ou la « non intervention » de l’agriculteur comme positives ? Il s’agit de montrer que la nature « travaille », et la considérer comme un actant au même titre que l’agriculteur.

Approche ethnographique : L'équation homme / adventices des cultures est une construction complexe qui reflète la manière dont les agriculteurs ordonnent leur représentation de la nature et le rôle qu'ils y jouent. Dans un cas, la nature est vue comme une puissance qui peut être destructrice et face à laquelle il faut agir: l'homme agit comme régulateur pour son propre bien être. A l’opposé, la nature est vue comme puissance de régénération avec laquelle il faut coopérer : l'homme est un élément perturbateur potentiellement mortifère, qu'il faut maîtriser

#### Discussion du rôle du droit au sein de ce master suite à une intervention de Philippe Tanchoux

Afin de ne pas concurrencer le master Environnement, territoire, paysage, le droit tel qu’il s’intégrerait dans ce master ne serait pas du droit environnemental au sens propre, donc non pas le droit de l’environnement existant, mais plutôt le droit en train de se construire grâce à des jurisprudences tendant à accorder des droits juridiques aux générations futures et à des entités du monde naturel. Explorer la manière dont la justice peut à la fois exercer son rôle de troisième pouvoir (contrôler l’application des lois par l’exécutif) et répondre aux attentes des citoyens en termes d’équité et de justice environnementale.

Rédigé le 20 mars 2019

FK et JS